



Obtention du titre de Champion de France Jeune

Conditions:

1er excellent en classe jeune à la Nationale d'Elevage ou au Championnat de France

TAN ou Brevet de broussaillage

Empreinte génétique ADN

La présence de l'empreinte génétique dans la base SCC est obligatoire pour la prise en compte de l'homologation

Test L2HGA (Acidurie L-2-Hydroxyglutarique) Clear

Test HC (Cataracte Héritaire) Clear

Test PEA (Potentiels évoqués auditifs)

(un sujet atteint de surdité unilatérale ou bilatérale ne pourra être homologué Champion de France)

- ✓ La demande d'homologation du titre de Champion de France Jeune doit être présentée au club de race en charge
- ✓ Il n'y a pas de délai pour l'obtention de ce titre. Les résultats en santé, travail, comportement peuvent être obtenus après l'âge légal de la classe jeune (classe jeune de 9 à 18 mois)
- ✓ Mise en application à partir du 1er juillet 2015 sans rétroactivité. Les récompenses prises en compte seront celles obtenues à partir du 1er juillet 2015.

Ce titre ne permet pas l'engagement en classe champion

Les demandes accompagnées de tous les justificatifs doivent être adressées à :
SBTCF Richard CALLOCH 25 Avenue Delétang 94190 VILLENEUVE
SAINT GEORGES